

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A VOTRE DEMANDE :

1. LORS D'UNE PREMIERE DEMANDE :

- Récépissé de déclaration à la Préfecture ou Sous-Préfecture,
- Copie de l'extrait de publication au Journal Officiel,
- Statuts signés par le Président,
- Composition du Conseil d'administration avec nom et fonction des membres,

2. POUR TOUTE DEMANDE :

- Le présent dossier dûment complété (fiches générales et spécifiques),
- Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale signé par le Président,
- Compte de résultat 2018, daté et signé par le Président et le Trésorier,
- Budget prévisionnel daté et signé par le Président et le Trésorier,
- Un bilan annuel d'activités 2018/2019 (actions entreprises, projets réalisés...) signé par le Président,
- Relevé d'Identité Bancaire ou Postal au nom de l'association,
- Copie de l'attestation d'assurance de l'association de l'année en cours,

3. EN CAS DE CHANGEMENT DE STATUTS :

- Récépissé de déclaration de modification statutaire à la Préfecture ou Sous-Préfecture, y compris en cas de changement des membres du bureau
- Copie de l'extrait de publication au Journal Officiel
- Nouveaux statuts